

Les ama sont des plongeuses en apnée qui recueillent des ormeaux, des oursins et des algues.

Comme elles travaillent dans la mer, les ama chérissent l'environnement naturel de l'océan. Depuis plus de 3 000 ans, elles assurent une exploitation durable de ces ressources.

« Inscrivons la culture ama au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO ! »

Funado et Kachido — Des méthodes de pêche

Funado est un style de pêche ama. Une ama et un matelot, le Tomae, travaillent ensemble. Kachido est un autre style de pêche dans lequel l'ama travaille seule. Elles peuvent nager depuis le rivage jusqu'au lieu de pêche ou bien prendre, en groupe, un bateau jusqu'au lieu de pêche. Habituellement, l'ama funado plonge plus profondément dans la mer que l'ama kachido.



Une ama funado

Des ama kachido naviguant ensemble



Une ama kachido depuis le rivage



Plongée en apnée : une bataille de 50 secondes — Les méthodes de pêche des ama

Les ama sont des plongeuses en apnée qui recueillent des ormeaux, des escargots turbans, des oursins, des concombres de mer et des algues sans matériel de plongée. Les profondeurs de plongée sont habituellement de 3 à 4 mètres, en fonction des ama. Certaines ama plongent à 20 mètres sous le niveau de la mer. Le temps de plongée est au maximum de 50 secondes.



Isomegane (lunettes), Isonomi (burins) et combinaisons de plongée — Les outils des ama

Après l'ère de la plongée en étant nue et d'une ère de plongée en vêtement blanc, les ama ont commencé, dans les années 1960, à porter des combinaisons de plongée pour se protéger du froid. Parce que ces combinaisons les font flotter, les ama portent une ceinture lestée de 5 à 6 kg autour de leur taille.



Une ama avant le début de l'ère Meiji



Une ama de la fin de l'ère Meiji au début de la période Showa



Une ama contemporaine portant une combinaison de plongée

Des outils importants pour les ama sont des lunettes pour mieux voir dans l'eau et les aider à trouver leurs proies, et des burins pour détacher les ormeaux des rochers. Il existe différentes sortes de burins. Un seau pour la plage était utilisé pour retenir la prise mais maintenant une nasse reliée à une bouée est le plus souvent utilisée. Elle apporte un point de soutien pour s'accorder une pause rapide entre les plongées. Un autre outil important pour les ama est un filin de sécurité qui les relie à leur tanpo (nasse reliée à une bouée). Parmi les autres outils, on trouve une serviette de plage et des ailettes.



Ormeaux

Les dons généreux de la mer — De grandes prises ama

Quatre types d'ormeaux constituent la prise primaire des ama : Haliotis discus, H. gigantea, H. madaka et H. diversicolor. Les ama récoltent également des escargots turbans, des concombres de mer, des oursins et des huîtres de rochers. De plus, les ama ramassent également des algues marrons : wakame, hijiki, arame, kayamonori (kenori, mugiwara) et iroso, de même que des algues rouges : tengusa et funori.



Escargots turbans



Wakame (fougère de mer)



Concombres de mer



Oursins



Des ama en train de ramasser des hijiki



Ama Goya — Hutte Ama

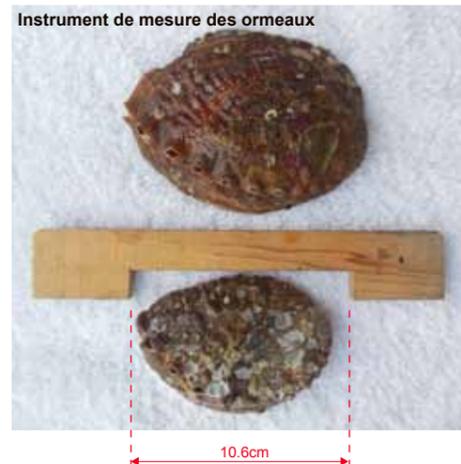
Kamado (feu) — Connu aujourd'hui sous le nom « Ama Goya » (hutte ama)

Le grand ennemi des ama est le froid. Les ama utilisent encore un feu appelé « Kamado » ou « Hiba » placé au centre de la hutte ama. Avant et après avoir plongé, les ama s'assoient autour du feu pour réchauffer leur corps jusqu'à la moelle. La hutte ama est un endroit très important. Elles font des siestes, bavardent avec des amies ama et prennent des repas dans la hutte ama.

La promesse de ne pas tout prendre — De nombreuses restrictions de pêche

Les ormeaux mesurant moins de 10,6 cm ne peuvent pas être pêchés et les ama respectent scrupuleusement cette règle. Les ama ne prennent pas de petits sazae (escargot turban), oursins et concombres de mer.

De plus, étant donné que les algues sont une source de nourriture majeure pour les ormeaux et les escargots turbans, les ama restreignent leurs récoltes d'algues à des saisons désignées, à un certain nombre de jours et d'emplacements. Les lois et règlements comprennent : la taille, la saison, le nombre de jours par saison, les heures par jour et les zones marines préservées (zones de non-prélèvement).



Instrument de mesure des ormeaux

10.6cm